

IVAN GOBRY

LOUIS VII

1137-1180

PÈRE DE PHILIPPE II AUGUSTE



HISTOIRE
DES

ROIS

DE
FRANCE

Pygmalion

Extrait de la publication

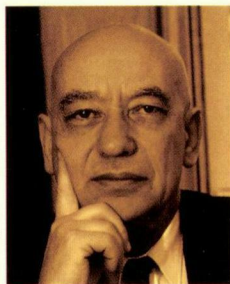
R

LES
ROIS
QUI ONT FAIT
LA FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

LOUIS VII

1137-1180



Collection particulière de l'auteur.

IVAN GOBRY

Ivan Gobry est docteur ès Lettres. Il a enseigné pendant 27 ans à l'Université de Reims et parallèlement à l'Institut catholique de Paris. Auteur de plus de cent ouvrages, il a participé à de multiples émissions et conférences radiophoniques et reçu de très nombreux prix, dont cinq de l'Académie française. C'est un grand spécialiste de l'histoire du Moyen Âge.

Louis VII, père de Philippe II Auguste, déclencha une guerre de trois siècles en laissant son épouse, Aliénor d'Aquitaine, qu'il avait répudiée, épouser le futur roi d'Angleterre et apporter en dot à ce dernier la moitié du territoire français. Doté d'une extrême piété, il eut pour adversaires des hommes dont l'intérêt l'emportait sur l'honnêteté ; et la ruse sur la loyauté. Il n'en gouverna pas moins son royaume avec une application croissante. Il acquit lentement la sagesse, qui lui fit trop défaut à son avènement, grâce à sa soumission aux conseils de deux génies : le politique Suger et le théologien Bernard de Clairvaux.

Prix France : 20,90 €
ISBN : 978-2-7564-0391-5



9 782756 403915

Pygmalion

Extrait de la publication

Histoire des Rois de France

IVAN GOBRY

Histoire
des Rois de France

LOUIS VII

Père de Philippe II Auguste

1137-1180



Pygmalion

Extrait de la publication

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2002 Éditions Pygmalion/Gérard Watelet à Paris.

© 2010 Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition
ISBN : 9782756408927

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4)

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

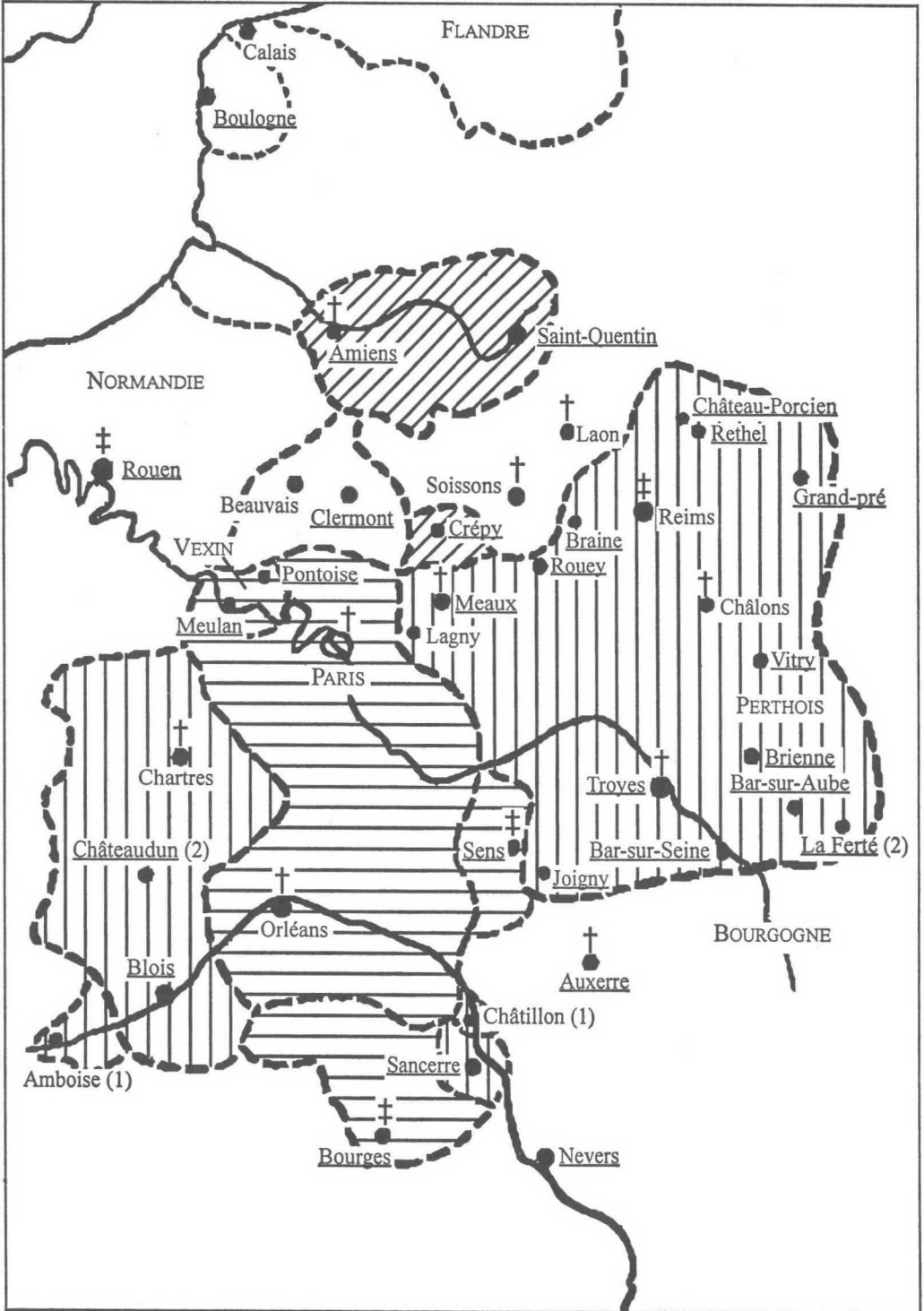
PREMIÈRE PARTIE
AU TEMPS DU PÈRE

DOMAINES AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS VII



royal (Louis VII)
 de Champagne (Thibaud)
 de Vermandois (Raoul)

(1) : Seigneurie
 (2) : Vicomté
Amiens : chefs-lieux de comtés



I

L'HÉRITIER DE LA COURONNE

Louis VII naquit en 1120 (à quel moment, nul chroniqueur ne nous le dit) de Louis VI, roi de France, et de son épouse Alix (ou Adélaïde) de Maurienne. Louis VI, dit le Gros à cause de son embonpoint, avait été, avant Louis XI et Louis XIII, le restaurateur de l'autorité monarchique. Les premiers Capétiens (Hugues Capet, Robert II le Pieux, Henri I^{er}, Philippe I^{er}) n'avaient guère été que de grands seigneurs, parmi d'autres qui se considéraient comme leurs égaux et qui daignaient les élire pour leur suzerain. Dans ce système féodal, la France, comme le reste de l'Europe, restait morcelée entre une abondance de fiefs plus ou moins importants sur lesquels leurs titulaires exerçaient une autorité jalouse et exclusive. Le roi, au-dessus d'eux tous, gardait une autorité faible, car, contrairement à ses pairs, il n'était qu'un souverain élu et non pas héréditaire. Certes, depuis Hugues Capet, les rois de sa lignée avaient été élus de père en fils, ce qui avait constitué une dynastie ; mais il n'était pas dit,

LOUIS VII

il n'était prévu par aucune loi, aucune constitution, que cette filiation devait se perpétuer. Aussi s'appliquaient-ils à imposer leur fils aîné comme successeur désigné, coutume qui permit d'installer le principe de la succession héréditaire par primogéniture, au lieu de tomber dans celui du partage du royaume, comme il se pratiquait à la mort des rois mérovingiens et carolingiens.

Louis VI avait utilisé ses années de règne (de 1108 à 1137) à combattre ses propres vassaux. Il avait d'ailleurs commencé cette lutte incessante dès l'âge de douze ans, sous le règne de son père. Car Philippe I^{er}, plus homme de cour qu'homme de guerre, et plus voluptueux que brave, avait abandonné à son fils aîné la tâche redoutable de mettre tous les seigneurs contestataires à la raison ; et les contestataires étaient nombreux, et arrogants, et acharnés. Devenu roi lui-même, Louis VI avait continué cette mission au profit de sa propre autorité, avec une pugnacité et une vaillance qui avaient imposé à tous la crainte et le respect. Louis XI au xv^e siècle, Louis XIII au xvii^e, soumettraient les grands vassaux ; Louis VI dut soumettre les petits vassaux de son propre domaine, le Domaine royal, qui s'étendait sur l'Ile-de-France (Hugues Capet était duc de France) et sur l'Orléanais.

Fiévée et Michaux Jeune résumant avec pertinence, dans la longue notice qu'ils consacrent à Louis VI au vingt-cinquième volume de la *Biographie universelle* (1820), l'œuvre de ce roi passionné et redoutable : « Louis VI monta sur le trône, n'ayant que des domaines peu considérables, séparés les uns des autres par des fiefs appartenant à des seigneurs rivaux de leur roi, tyrans de leurs vassaux, ennemis de leurs voisins, et ne reconnaissant d'autre droit que la force, d'autre honte que la défaite, d'autre gloire que le succès... Avec peu de forces à sa disposition (puisqu'il ne pouvait lever des troupes